

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18/06/2026	Le trente juin deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage 30/06/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....20 Votants.....23	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Michael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Tom MAHÉ, Brigitte GOUYON, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT, Gwenaele ALBERTELLI, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Laetitia GUISTEL pouvoir à Régine BRAUN Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Pascale PALARD pouvoir à Valérie BOCQUEL Absent(s) :
Réf : 2026-054 Objet : Décisions du Maire Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2026 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-054- Décisions du Maire

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 21 mai 2026 portant délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire,

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions signées depuis la séance du 21 mai 2026 :

- Décision 2026-001 signée le 29 mai 2026 : Contrat de partenariat signé avec "Montereau porte de Paris" pour Le Majestic. Durée du contrat 1 an ;
- Décision 2026-002 signée le 29 mai 2026 : Contrat de cession avec ARRREUH pour le spectacle « Cendrillon » à la Médiathèque le 19 juin – Coût : 400 € signé le 1er juin 2026 ;
- Décision 2026-003 signée le 1er juin 2026 : Convention d'occupation domaniale pour l'hébergement relais pour du télérelevé – Versement d'une redevance annuelle forfaitaire de 0,10 € Nets par ouvrage utilisé signé le 1er juin 2026 ;
- Décision 2026-004 signée le 1er juin 2026 : Convention de mise à disposition de service commun urbanisme avec la CCMSL pour l'instruction des autorisations de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel, Durée indéterminée ;
- Décision 2026-005 signée le 2 juin 2026 : Convention de mutualisation des formations avec des collectivités hors territoires CCPM pour faire bénéficier les agents communaux à des formations,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30/06/2026

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Michel DOYEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Doyen', written over a small, faint circular stamp.